

Laboratoire « Milieu Marin »

Procès verbal de réunion des chefs de projets : 01/03/2016

Suite à la réunion du 11/02/2016, dont le P.V. n'a pas fait l'unanimité auprès des participants et comme il y a été convenu, une réunion restreinte a eu lieu le 01/03/2016 au siège de l'INSTM, en vue de trancher les questions ayant trait à l'affectation de l'appareil « I.C.P.-A.E.S. » ainsi qu'à la répartition des responsabilités et la réorganisation du travail au sein de l'unité hydrobiologique. Les membres du laboratoire concernés par cet ordre du jour, méritant d'être clarifié, y ont assisté (cf liste des participants ci-jointe). De même, Mr le Directeur Général a été invité à y participer pour contribuer à la résolution de toute problématique de nature à entraver la bonne gouvernance du laboratoire.

1 – Affectation de l'appareil « I.C.P.- A.E.S.»

MM. Lassaad Chouba et Nouredine Zaaboub ont successivement donné un aperçu sur les efforts déployés par chacun d'entre eux, pour faire avancer et concrétiser le dossier d'acquisition de cet appareil. En plus, Mr Lassaad Chouba a rappelé l'historique de création et d'évolution de la plateforme d'analyses métalliques au centre de La Goulette, et ce depuis 1978. Mr le Directeur Général a précisé qu'il ignorait cet historique quand il avait soutenu le dossier d'achat de l'appareil en question, que Mr Nouredine Zaaboub a pris en charge depuis l'abandon de l'achat d'un carottier en 2014, tout en reconnaissant que Mr Lassaad Chouba était le premier ayant demandé l'acquisition d'un « I.C.P. »

Mr Lassad Chouba a réitéré sa conviction que le ICP-AES serait mieux exploité au centre de La Goulette (présence d'un technicien, gaz, procédure d'accréditation depuis 2010, etc.). Il a aussi suggéré que suite à l'absence de plateforme d'analyses des métaux à La Goulette (appareil acquis depuis 2002 du MEDPOL non fonctionnel), la plateforme des analyses métalliques serait à transférer à Monastir.

Dans le but de mieux exploiter cet appareil et permettre l'ouverture de la plateforme d'analyses métalliques du centre de La Goulette sur un nouvel environnement socio-économique, il a été proposé et convenu de considérer l'affectation de l'« I.C.P.- A.E.S.» au centre de Monastir comme une extension de la plateforme d'analyses métalliques basée au centre de La Goulette. A cet égard, Mr Nouredine Zaaboub s'est engagé à réaliser au moyen de cet appareil toutes les analyses métalliques en coordination avec Mr Lassaad Chouba. Mr Lassaad Chouba étant responsable et coordinateur de l'ensemble des unités : analyses de métaux et analyses organiques.

2 – Répartition des responsabilités et réorganisation du travail au sein de l'unité hydrobiologique

Le débat y afférent a été constructif, vu qu'il a permis d'instaurer un climat de cohérence et d'entente entre les membres de l'équipe chargé du volet hydrobiologique. Dans le souci de faire prévaloir l'intérêt de l'unité hydrobiologique au-dessus de toute considération et assurer le bon déroulement de ses activités, il a été décidé ce qui suit :

- Confier la responsabilité de l'unité à Mme Sameh Ayadi, étant donné qu'elle a été recrutée pour occuper le poste vacataire, apparu suite à la réaffectation de Mr Sabri Massaoudi à la faculté des sciences de Bizerte.

- Mr Sabri Massaoudi demeure un membre du laboratoire, ce qui lui permet de poursuivre ses travaux de recherche s'inscrivant dans le cadre des projets arrêtés par le laboratoire, après concertation et coordination avec les responsables concernés.
- Mr Fourat Akrouf continue à assumer la responsabilité du fonctionnement de l'auto-analyseur.
- Mr. Mastouri Abderrazak a insisté sur le maintien de l'esprit d'équipe, qui a été et demeure la clé de réussite de l'unité.
- Recourir au dialogue dans le cadre des réunions périodiques internes pour dissiper tout malentendu susceptible d'entraver la bonne gouvernance de l'unité.
- Mme Sameh Ayadi est appelée à discuter avec les chefs des nouveaux projets de recherche la possibilité de son intégration dans les équipes de travail respectives.

3 – Points Divers

Certains points divers ont suscité l'attention des participants. Ils ont fait l'objet d'un débat ayant mis l'accent sur la nécessité de concrétiser les recommandations suivantes :

- Actualiser et relancer les démarches nécessaires à l'approbation du règlement intérieur du laboratoire auprès du ministère de tutelle.
- Accroître les efforts visant à assurer la conformité du laboratoire aux normes d'accréditation. A ce propos, il a été proposé le réaménagement du bloc sanitaire avoisinant l'unité hydrobiologique, de telle sorte qu'il ne s'ouvre pas sur le couloir donnant accès aux différentes unités d'analyses physico-chimiques.
- Mr Fourat Akrouf a demandé l'intégration de Mr mahdi ben Mehrès comme technicien au sein de l'unité Hydrobiologie. Mr mahdi ben Mehrès est technicien ayant bénéficié d'une formation sur les analyses des sels nutritifs au moyen d'un Spectrophotomètre. Il a été convenu de discuter cette question lors d'une réunion interne, avant de saisir le chef du laboratoire de cette demande de recrutement.

Rapporteur







Mastouri Abderrazak et Ali Harzallah

50
du Laboratoire

Laboratoire "Environnement marin"

Réunion restreinte
du 01/03/2016

Liste des participants

Noms et Prénoms	Qualités	Signatures
STOURI Abderrazak	Chargé de recherche agricole	
ADI Sameh	Maître de conférences	
ROUT FOURAT	Ingénieur Principal	
SSAOUDI Sabri	Maître de conférences	
Saloum Noureddine	Maître assistant	
Agoui Béchir	" "	
Harzallah	Professeur	